

Jean-Paul Roux-Fouillet Les puces envahissent les bibliothèques

Valérie Travier Constitution d'une collection de référence en Lettres

Cécile Le Tourneau Un système d'information géographique

ACCUEIL / RECHERCHER DANS LE BBF / LISTE DES ANCIENS NUMÉROS / 2000, N°6 ; LES NOUVEAUX OBJETS DE LECTURE / LES PUCES ENVAHISSENT LES BIBLIOTHÉQUES

LES PUCES ENVAHISSENT LES BIBLIOTHÈQUES Une nouvelle technologie d'identification des documents

JEAN-PAUL ROUX-FOUILLET &

ne nouvelle espèce de puce peut désormais se rencontrer dans les bibliothèques. Encore rare, elle fait actuellement beaucoup parler d'elle. L'objet de cet article est de fournir quelques explications sur sa mise en œuvre, et notamment quelques points de repère pour aider les responsables des bibliothèques à faire des choix.

Le RFID (« Radio Frequency IDentification ») est une technologie qui alle un « transpondeur » (antenne radio qui peut émettre des informations) et une puce (sur laquelle on peut saisir — coder — des informations). Elle se présente sous la forme d'une étiquette aux formats différents (de quelques centimètres à plusieurs dizaines de centimètres). Le RFID pour bibliothèque se présente comme une feuille de plastique de format 5 cm x 5 cm, insérée dans une étiquette autocollante. L'Association française de normalisation a publié un « fascicule de documentation » sur le RFID, auquel pourra se reporter le lecteur qui souhaite des précisions techniques (AFNOR FD Z 63-500, décembre 1998).

Cette technologie a d'abord été utilisée hors des bibliothèques : marquage du bétait (objectif : comptage du troupeau à distance), gestion des stocks et des ventes de bouteilles de gaz, mouvements des bagages dans les aéroports, suivi des paquets par les sociétés de transport et de messagerie... Une expérimentation particulièrement spectaculaire est actuellement en cours : elle concerne le billet du voyageur de la RATP et permettrait de passer un portique d'accès sans insérer le billet.

LE RFID DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Dans les bibliothèques, le RFID ou « puce sans contact » ou « identificateur digital » est susceptible de remplacer le code à barres pour l'identification des documents. Ses avantages résident essentiellement dans la possibilité de lecture à distance et dans la possibilité de charger la puce :

- la possibilité de lecture à distance permet d'envisager des inventaires sans sortir les documents des rayonnages ; elle permet de ne pas avoir à positionner le document lors des opérations de prêt ou de retour ; elle permet de « repérer » des disques dans un coffret sans les en extraire...;
- la possibilité de charger la puce : celle-ci peut contenir des informations autres que l'identifiant univoque de l'exemplaire, elle peut faire fonction d'antivol par activation ou désactivation...

Des fournisseurs proposent aujourd'hui toute une gamme d'équipements permettant la mise en oeuvre du RFID dans les bibliothèques : la bibliothèque publique de Singapour a été fune des premières équipées ; l'ensemble des collections y est muni de RFID. Plus de 15 bibliothèques en sont équipées ou s'en équipent actuellement aux États-Unis.

La Ville de Marseille, dans le cadre de sa ré-informatisation, a lancé récemment un appet d'offres pour le ré-équipement des collections de la bibliothèque municipale, qui utilisent actuellement une technologie spécifique, les « étiquettes ALS », laquelle ne sera plus développée dans les prochaines années. Cet appet d'offres envisage à la fois un ré-équipement des collections avec des RPID et/ou avec des codes à barres. De son côté, la bibliothèque municipale de La Ciotat a entrepris, dans le cadre de sa première informatisation, la mise en ocuver des RPID.

Il n'existe pas de normalisation du RFID en terme de contenu pour les bibliothèques (par exemple, une structure de données : numéro d'exemplaire, identification de la bibliothèque), pas plus qu'il n'en existe pour le code à barres. En revanche, il existe une normalisation technique, notamment une normalisation ISO des fréquences radio (parmi lesquelles 13,56 MHz, fréquence utilisée en bibliothèque et pour l'identification d'objets). La distance de lecture du RFID utilisé en bibliothèque est de 50 cm à 1 mètre. Le tableau résume les avantages et inconvénients des deux technologies, ainsi que certaines caractéristiques techniques.